

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

GUIDE DE LA TERMINOLOGIE ET DES TECHNIQUES DE LA
COMPTABILITE
(CONVENTION : C.P.N.A.E. - VOLET TRAVAILLEURS)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 71.12.16.U.21.V.1.
CODE DU DOMAINE DE FORMATION :
701
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-
RESEAUX

APPROBATION LE 18/11/04

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Destinée à des employés administratifs concernés par des tâches comptables, cette formation leur permettra d'acquérir une connaissance dynamique des principes généraux de la comptabilité ou de mettre à jour leurs acquis comptables.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant devra faire la preuve qu'il est capable de:

Lire et comprendre un texte d'un niveau de langue courante, plus précisément:

- lire mentalement à une vitesse supérieure à celle de la parole
- répondre à des questions de compréhension:
 - répondre à ce qui est demandé;
 - retrouver rapidement une information;
 - citer les références du texte.

S'exprimer oralement

Choisir un niveau de langue approprié à la situation de communication pour:

- demander des explications;
- répondre à ce qui est demandé;
- répéter fidèlement une information;

- donner des explications.

S'exprimer par écrit

Ecrire (sous la dictée) un texte de niveau de langue courante d'au moins vingt lignes:

- avec une orthographe correcte;
- avec une ponctuation cohérente;
- en coupant correctement les mots;
- en disposant le texte en paragraphes.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Sans objet

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Comptabilité générale	CT	B	8
3.2. Part d'autonomie		P	0
Total des périodes			8

4. PROGRAMME.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Découvrir le système de comptabilité en partie double :
 - inventaire, capital, bilan, répartition de l'actif et du passif, plan comptable
- Établir un inventaire, une balance intermédiaire et le bilan final
- Etablir la clôture des comptes – compte de résultats: dépenses – recettes – frais généraux
- Appliquer les règles de comptabilité générale (débit et crédit), tenue des journaux comptables et l'imputation dans le grand-livre.
- Conditions générales de paiement
- Gestion des rappels

5. CAPACITES TERMINALES

Au terme de cette unité de formation, l'étudiant sera capable :

- de développer les techniques de base de la comptabilité en partie double ;
- d'interpréter la terminologie courante et de concevoir la comptabilité de façon logique.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 02 Déc 2004
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

Unité de formation : GUIDE DE LA TERMINOLOGIE ET DES TECHNIQUES DE LA
COMPTABILITE (CONVENTION : C.P.N.A.B. - VOLET TRAVAILLEURS)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 711216U21V1
Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation
mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann



Nicole SCHETS
Directrice

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/210.58.57)